

*SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET COMPARÉE*

Compte rendu du Conseil d’administration qui a eu lieu le 15 novembre 2018, dans la Salle attenante à l’amphithéâtre de la MIR, Université Paris-Seine, site Cergy-Neuville, 5 rue Gay-Lussac, CS 20601 Neuville, 95 031 Cergy-Pontoise, de 16h à 17h.

Présents : Anne Besson, Chloé Chaudet, Anne Duprat, Audrey Giboux, Catherine Grall, Françoise Lavocat, Fiona McIntosh, Claire Placial, Delphine Rumeau, Benoît Tane, Sébastin Wit, Enrica Zanin.

Excusés : Nicolas Corréard, Yves Clavaron, Guy Ducrey, Vincent Ferré, Ariane Ferry, Hélène Martinelli, Yen-Maï Tran-Gervat.

Anne Duprat ouvre la séance à 16h12.

1. Approbation des comptes rendus des réunions du CA des 12 octobre et 27 novembre 2017 (transmis par mail le 7 décembre 2017)

Les comptes rendus sont approuvés sans modification à l’unanimité.

1. Lancement du prix de thèse de la SFLGC

Le lancement du prix de thèse de la SFLGC ayant déjà été évoqué dans les CA précédents, on propose d’aborder ce point directement pendant l’AG.

1. Point sur la participation de la SFLGC aux congrès internationaux

Anne Duprat souhaite soulever la question de la participation de la SFLGC aux congrès internationaux, et particulièrement au prochain congrès de l’AILC, qui aura lieu à l’été 2019 à Macao. La SFLGC, en la personne de sa présidente, exprime une certaine inquiétude sur les deux points suivants :

- l’absence de comparatistes français au bureau de l’AILC serait très dommageable, et sans précédent. On suivra donc avec attention le résultat des élections du Congrès de Macao.

- le fait que l’appel à communication, pour la première fois, n’ait été publié qu’en anglais, sans version française, alors que le français est une des langues officielles de l’AILC.

Karl Zieger demande dans quelle mesure il est possible de demander à ce que soient complétés – par l’ajout d’une version française – l’appel et le site. Françoise Lavocat, qui est en contact avec lui, propose de contacter le président actuel de l’AILC et le bureau. Le CA mandate en conséquence Françoise Lavocat pour effectuer cette demande, en rappelant que le français est la 2e langue officielle de l’AILC.

Chloé Chaudet soumet le problème suivant : le trésorier de l’AILC restant injoignable malgré plusieurs tentatives et plusieurs relances, la SFLGC n’est pas à jour de ses cotisations et n’a pas versé la somme prévue à l’AILC en 2017 ni en 2018. Elle propose, ce que le CA approuve, de ne pas tenter de régulariser la cotisation de l’AILC, dans la mesure où après l’AG, les comptes 2017 auront été approuvés et seront donc verrouillés.

On remarque du reste que la cotisation à l’AILC n’apporte pas à la SFLGC et à ses membres d’avantages, dans la mesure où aucun bulletin n’est plus envoyé et où les membres de la SFLGC n’ont eu aucune sorte de réduction au congrès de Vienne en 2016.

1. Point sur le site de la SFLGC

Anne Duprat donne maintenant la parole à Enrica pour faire le point sur la mise en œuvre du site.

Plusieurs personnes dont Anne Besson, présente, ont fait été de leur non réception des envois de la feuille d’information. Cela relève de plusieurs points qui seront évoqués plus tard.

Enrica rappelle que plusieurs des membres du CA animant le site peuvent disposer d’une adresse mail du type presidence@sflgc.org, tresorerie@sflgc, etc.

Enrica Zanin remercie tout d’abord ceux qui font vivre le site et leur demande s’ils sont disposés à continuer à animer le site pour les rubriques dont ils se sont occupés : Benoît Tane et Delphine Rumeau (rubrique actualité) acceptent ; les autres (notamment l’équipe annuaire) ne sont pas présents.

Un point qu’il convient d’améliorer est celui de la page « directeurs et directrices de thèse » dont les informations sont largement obsolètes, ce qu’Anne Duprat déplore compte tenu de l’importance de cet affichage. Delphine Rumeau accepte d’assister Nicolas Corréard dans la mise à jour de cette page.

Anne Duprat pose la question de la mise à jour de l’article « Faire une thèse en littérature comparée », dont se charge Yvan Daniel, et qui est du reste en grande partie valable. Yvan Daniel, qui n’arrive que pour l’AG, exposera par la suite son calendrier (il attendait la sortie de l’ouvrage de Y-M Tran-Gervat et d’Y. Chevrel pour en intégrer les principes à l’article).

Sébastien Wit demande si le CA et Enrica sont toujours en contact avec l’informaticien : c’est le cas, et on pourra ainsi lui demander les aménagements éventuels suivants

- voir comment mettre à jour la page « directeurs et directrices de thèses » et d’envisager des passerelles entre l’annuaire et la page des directeurs, en sachant que les comparatistes qui ont mis à jour leur page sur le site son peu nombreux.

- la possibilité d’une intégration automatique des posts nouveaux sur les réseaux sociaux (facebook et twitter) si bien que la personne qui les anime (actuellement Claire Placial) n’aura à poster que les informations supplémentaire et à répondre aux internautes qui se manifesteraient via ces réseaux.

Concernant l’annuaire, Audrey Giboux demande s’il est toujours d’actualité de renvoyer vers les pages des labos : c’est non seulement le cas, mais c’est même un prérequis du fonctionnement du nouveau site.

Chloé Chaudet soulève le problème du fichier des adhérents et des *mailing list*s. En tant que trésorière, elle tient à jour, année par année, la liste des adhérents à jour de leur cotisation. C’est à partir de cette liste que, jusqu’à la création du site, la mailing list de l’ancienne adresse gmail était alimentée, en ajoutant simplement toute nouvelle adresse récoltée. Depuis que la boîte gmail est devenue obsolète, la mailing list n’est plus actualisée, la trésorière n’ayant pas la capacité technique de manipuler la mailing list du nouveau site.

Par ailleurs, les envois de la feuille d’information connaissent des ratés : certains membres ne les reçoivent pas, et ne les trouvent pas non plus dans leurs spams. Enrica Zanin explique que pourtant, en back office, les messages semblent bel et bien envoyés et arrivés à destination, même s’ils ne sont pas tous ouverts.

Une solution drastique serait de supprimer la liste actuelle et de la remplacer par celle des adhérents à jour. Cette solution n’est cependant pas adaptée dans la mesure où la communication doit pouvoir se faire même auprès de qui n’est pas à jour de sa cotisation.

On constitue un groupe chargé de mettre à jour la liste. Sont volontaires : Benoît Tane, Catherine Grall, Delphine Rumeau, Audrey Giboux. Ils pourront se fonder sur le fichier des adhérents tenu à jour par Chloé Chaudet et disponible sur la dropbox : elle y fait figurer en vert toute nouvelle adresse récoltée auprès d’un nouvel adhérent ou d’un adhérent ayant changé de boîte mail. Il est également possible d’ajouter à la main des adresses manifestement manquantes et de supprimer celles manifestement obsolètes.

Enrica Zanin souligne que le nettoyage n’est pas tant l’essentiel que la possibilité d’ajouter les nouvelles adresses des derniers adhérents.

La question de la rédaction des éditoriaux est maintenant abordée. Enrica nous rappelle que tous les adhérents, mais a fortiori les membres du CA, ont vocation à pouvoir proposer des éditoriaux. Les VP en particulier devraient plus fréquemment proposer un édito.

Dans la mesure où les édito disparaissent de la une dès que de nouveaux éditos sont rédigés (ça a été le cas, de façon sans doute regrettable, du programme du congrès de la SFLGC à Cergy), on propose soit de reposter les éditos les plus importants, soit de les basculer dans une des catégories du site.

Quoi qu’il en soit il faudra mieux annoncer le congrès de Lille fin août prochain.

1. Situation des postes en 10e section

Cette question, guère réjouissante, sera abordée en AG.

1. Questions diverses

Karl Zieger a demandé une rallonge de subvention pour le congrès de Lille. Or le site a fait un trou dans les dépenses. Chloé fait remarquer que l’équilibre du budget, si l’on continue ainsi finira par exiger une hausse des cotisations. Le congrès, comme la plupart des manifestations internationales, demandera des frais d’inscriptions. Ces inscriptions seront réduites pour les membres de la SFLG C à jour de leur cotisation 2019.

On envisage de porter la subvention à ce congrès à 2000 euros, mais de garder la priorité au prix de thèse.

Sur ce point : on envisage de le doter à hauteur de 800 ou 1000 euros. Il est en effet important que, comme les autres sociétés savantes, la SFLGC mette en valeur ses thésards les plus méritants. Anne Duprat rappelle que la SFLGC contribue au prix Ary Schaeffer, ce qui est excellent en terme de visibilité puisque la SFLGC est représentée lors de la remise du prix.

L’ordre du jour étant épuisé, le CA prend fin à 17h.